

Merci d'adresser vos demandes à :

CREDIPAR
Plate-Forme Relations Clientèle
TSA 61016
78307 POISSY CEDEX

Tél : 09 69 32 00 99
Email : clp@stellantis-finance.com

M. DELPY PATRICE
55 CHEMIN DU CHAPITRE
BATIMENT B RESIDENCE DIAMANT VER
31100 TOULOUSE

N° du contrat à rappeler : **101M9999520**

Le 31/01/2024

Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi la formule de location CREDIPAR pour financer votre nouveau véhicule et sommes heureux d'avoir pu ainsi vous aider dans la réalisation de votre projet.

Les caractéristiques du contrat de location avec option d'achat que vous avez souscrit et dont vous avez reconnu être en possession d'un exemplaire, sont détaillées dans les rubriques ci-après :

- Le véhicule loué
- Les références bancaires
- Les conditions de location et les prestations complémentaires

Nous vous invitons à les conserver soigneusement et vous remercions de bien vouloir nous signaler rapidement toute erreur éventuelle.

Notre Service Relations Clientèle est à votre disposition pour toute question liée à des événements pouvant intervenir dans la vie de votre dossier de financement (changement d'adresse, de références bancaires, ...).

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre conseiller de clientèle

Pour accéder à l'Espace Client et profiter en toute sécurité de ses avantages et de son interface personnalisée, connectez-vous dès maintenant sur **www.stellantis-financial-services.fr** - **rubrique Espace Client** avec votre identifiant de connexion: P1019101893

CARACTERISTIQUES DE VOTRE LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT

VEHICULE LOUE

Marque : PEUGEOT Genre : VP
 Type : UPHNSS Désignation : 208 GT PureTech 130 S&S EAT8 -
 N° de Serie : VR3UPHNSSP5077855

Montant TTC Facturé : 27.989,24 EUR réglé le 12/01/2024

Nous vous rappelons que vous devez souscrire une assurance qui couvre la Responsabilité Civile et tous les Dommages subis par le véhicule loué, quelle qu'en soit l'origine.

CONDITIONS DE LOCATION

Période de location : du 15/01/2024 au 15/01/2028

Echéancier tenant lieu de facture :

Nb	Date Du	Prélèvements Au	Montant Loyer HT	Montant TVA	Montant Loyer TTC	Prestations (*)	Total à régler (**)
1	15/01/2024	15/01/2024	6.250,00 EUR	1.250,00	7.500,00 EUR	107,56 EUR	7.607,56 EUR
48	15/02/2024	15/01/2028	151,61 EUR	30,32 EUR	181,93 EUR	107,56 EUR	289,49 EUR

Pas d'escompte en cas de règlement anticipé. En cas de retard de paiement, les intérêts de retard seront calculés au taux de trois fois le taux d'intérêt légal.

(*) Vous trouverez le détail de vos prestations page suivante.

(**) Ce montant inclut les cotisations d'assurance et/ou de prestations que vous avez souscrites et qui sont prélevées pour le compte de Tiers. La durée de certaines prestations complémentaires peut être différente de la durée de votre financement. Nous vous invitons à vous reporter à la Facture Synthèse Prestations que vous avez reçue ou recevrez prochainement afin de connaître la date de début et de fin de chacune d'entre elles.

PRESTATIONS

Compte tenu de vos demandes d'adhésion et des critères d'éligibilité indiqués sur ces demandes, vous bénéficiez de(s) prestation(s) suivante(s):

MR PATRICE DELPY

Nous vous confirmons que vous ne bénéficiez pas de l'assurance Décès. Nous vous invitons à nous contacter dans les meilleurs délais pour, si vous le souhaitez, adhérer à cette garantie qui prend en charge le capital restant dû en cas de Décès (adhésion proposée aux personnes ayant moins de 85 ans à la fin du financement, tarif & conditions à confirmer selon l'âge à l'adhésion).

- ASSURANCE LocaVie *

Assuré(e) : MR PATRICE DELPY

49 cotisations de 23,56 EUR

Période de couverture du au 14/02/2028

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information valant conditions générales me permettant de bénéficier des garanties LocaVie, à savoir :

- Décès consécutif à une maladie ou à un accident postérieur(e) à la date d'adhésion ;
- Perte Totale et Irréversible d'Autonomie consécutive à un accident postérieur à la date d'adhésion ;
- Evènements personnels : mariage ou PACS (Pacte Civil de Solidarité), naissance ou adoption, divorce ou dissolution du PACS, changement de travail postérieurs à la date d'adhésion, et au maximum 180 jours après la survenance de l'évènement ;
- Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) pour tout arrêt de travail de 30 jours consécutifs,
- Hospitalisation consécutive à une maladie ou un accident postérieurs à la date d'adhésion, si vous ne pouvez pas bénéficier de la garantie Perte d'emploi ou ITTT.

* Vous reporter à la notice informative qui vous a été délivrée et qui est également disponible sur www.stellantis-financial-services.fr ou contactez-nous afin de vous la renvoyer.

- MAINTENANCE PLUS

49 cotisations de 43,00 EUR

Rendez-vous sur le site internet de la Marque de votre véhicule, vous pourrez y découvrir et télécharger le guide pratique vous présentant les nombreux avantages de votre Contrat de services.

- SECURITE REMPLACEMENT PLUS

49 cotisations de 41,00 EUR

En cas de vol ou de destruction totale de votre véhicule, cette prestation vous rembourse la différence entre le solde de votre financement et la valeur d'achat du véhicule assuré. La SR Plus facilite également le renouvellement de votre véhicule grâce au versement d'une prime de fidélité!

* Vous reporter à la notice informative disponible sur www.stellantis-financial-services.fr ou contactez-nous afin de vous la procurer

REFERENCES BANCAIRES

Chacune de vos mensualités sera prélevée sur le compte de MR PATRICE DELPY

Etablissement : LA BANQUE POSTALE

Code Banque : 20041 Code Guichet : 01016 N° de compte : XXXXXXXXA037 Clé : XX

Nous avons tenu compte des informations suivantes que vous avez fournies concernant :

Vos revenus familiaux mensuels : 2.999,52 EUR

Vos charges familiales mensuelles : 718,00 EUR

L'**ASF** (Association Française des Sociétés Financières), dont **CREDIPAR** est membre, a conclu avec différentes Associations de Consommateurs un accord régissant le recouvrement amiable des crédits à la consommation. **CREDIPAR** s'engage à respecter les règles déontologiques prévues dans cet accord que vous pouvez obtenir sur simple demande en écrivant à **CREDIPAR - Département Consommateurs - 2-10 Boulevard de l'Europe - CS 30165 - 78307 POISSY CEDEX** ou bien consulter en vous connectant sur le site **www.stellantis-financial-services.fr**.

LISTE DES OPTIONS D'ACHAT

Selon votre échéancier, la location prendra fin après paiement du dernier loyer du 15/01/2028.

Vous pourrez alors renouveler votre véhicule. Nous vous rappellerons cette possibilité quelques mois avant le terme de votre contrat afin que vous puissiez reprendre contact avec votre point de vente.

Si néanmoins vous souhaitez conserver votre véhicule, vous pourrez l'acquérir le 15/02/2028, en réglant la valeur de rachat pour un montant hors taxes de 13.238,39 EUR.

En cas d'interruption amiable de la location avant la date prévue, le tableau ci-après vous précise le montant hors taxes de l'option d'achat que vous devriez régler après paiement de chaque loyer, sous réserve que tous les loyers précédents aient été honorés.

Votre règlement sera à majorer de la TVA en vigueur au moment de l'interruption (Taux actuel : 20 %). Cette interruption ne peut intervenir qu'à partir du 13ème mois de votre location.

Après paiement du loyer au	Option d'achat Hors Taxes	Après paiement du loyer au	Option d'achat Hors Taxes
15/01/2025	17.150,23 EUR	15/02/2025	17.068,78 EUR
15/03/2025	16.986,96 EUR	15/04/2025	16.904,75 EUR
15/05/2025	16.822,17 EUR	15/06/2025	16.739,20 EUR
15/07/2025	16.655,85 EUR	15/08/2025	16.572,12 EUR
15/09/2025	16.488,00 EUR	15/10/2025	16.403,50 EUR
15/11/2025	16.318,60 EUR	15/12/2025	16.233,32 EUR
15/01/2026	16.147,64 EUR	15/02/2026	16.061,55 EUR
15/03/2026	15.975,08 EUR	15/04/2026	15.888,20 EUR
15/05/2026	15.800,92 EUR	15/06/2026	15.713,24 EUR
15/07/2026	15.625,15 EUR	15/08/2026	15.536,66 EUR
15/09/2026	15.447,76 EUR	15/10/2026	15.358,45 EUR
15/11/2026	15.268,72 EUR	15/12/2026	15.178,57 EUR
15/01/2027	15.088,02 EUR	15/02/2027	14.997,04 EUR
15/03/2027	14.905,65 EUR	15/04/2027	14.813,83 EUR
15/05/2027	14.721,59 EUR	15/06/2027	14.628,92 EUR
15/07/2027	14.535,82 EUR	15/08/2027	14.442,30 EUR
15/09/2027	14.348,34 EUR	15/10/2027	14.253,95 EUR
15/11/2027	14.159,12 EUR	15/12/2027	14.063,85 EUR
15/01/2028	13.238,39 EUR		

CONTROLE TECHNIQUE DU VEHICULE

Nous attirons tout spécialement votre attention sur la réglementation en vigueur concernant les contrôles techniques obligatoires : il vous appartient en effet, 4 ans au plus tard à compter de la date de première mise en circulation du véhicule, de faire procéder au contrôle prévu et, s'il y a lieu, aux réparations préconisées.

Pensez à faire le nécessaire, à défaut, vous risqueriez une amende ou même une immobilisation éventuelle du véhicule.

Numéro de contrat de financement: **101M9999520**

M. DELPY PATRICE
55 CHEMIN DU CHAPITRE
BATIMENT B RESIDENCE DIAMANT VER
31100 TOULOUSE

Le 31 Janvier 2024

Monsieur,

Dans le cadre du financement de votre véhicule, vous avez choisi d'adhérer aux couvertures d'assurance suivantes :

- assurance « LocaVie Locataire » Assuré(e) MR PATRICE DELPY
- assurance « Sécurité Remplacement Plus »

Les extraits des conditions générales de vos couvertures d'assurance sont inclus dans le contrat de financement que vous avez signé.

Toutefois, pour plus de commodité, les notices d'information valant Conditions Générales sont disponibles sur le site www.stellantis-financial-services.fr - pour les télécharger ou les imprimer, il vous suffit d'aller sur l'onglet documentation et indiquer la ou les références qui figurent sur votre formulaire d'adhésion (exemplaire client à conserver).

Pour toute demande relative à vos garanties d'assurance, vous pouvez contacter CREDIPAR - Service adhésions assurances, 2-10 Boulevard de l'Europe - CS 30165 - 78307 POISSY CEDEX, tél : *01 46 39 73 33.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre conseiller de clientèle